

ALTKIRCH Flash

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'ALTKIRCH

N°162 > DÉCEMBRE 2025



CADRE DE VIE

**Renforcement
de la sécurité**

DOSSIER NOËL

**Programme détachable
des festivités de fin d'année**

SCOLAIRE

**Réhabilitation
des Tuilleries**

CHÈRES ALTKIRCHOISES, CHERS ALTKIRCHOIS,



Nicolas Jander

En raison des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, nous nous trouvons en période préélectorale. Par prudence et souci de neutralité, je préfère renoncer au traditionnel édito du Maire.

Je voulais néanmoins vous souhaiter, chaleureusement et en toute simplicité, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, et une bonne année 2026.

Votre Maire,

Nicolas JANDER
Maire d'Altkirch
Conseiller d'Alsace



ALTKIRCH Flash 162

N° 162 de Décembre 2025
édité à 3600 exemplaires

Directeur de la Publication :
Nicolas Jander

Directeur de la Rédaction :

DGS

Réalisation :

Arthur Meyer

Photos :

© Ville d'Altkirch : couverture, p. 4-6-7-8-9-11-12-18-19-25,

© Philippe Hahn : p.3, p.14,

© Studio Halo Halo : p.3, p.6, p.7,

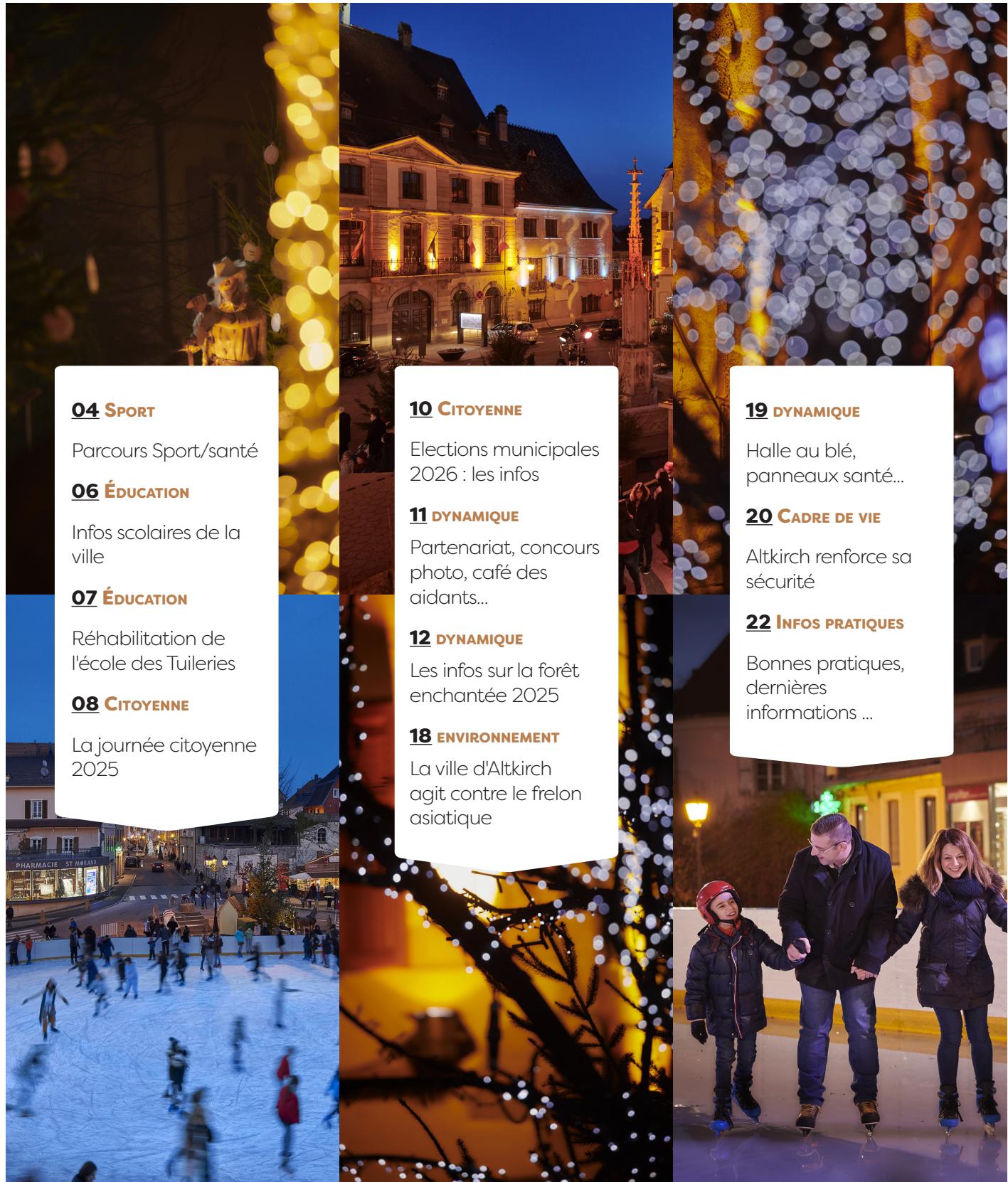
© Google Maps : p.20,

© Freepik.com : p.5, p.6, p.10, 17, p.20, p.21, p.22.

Impression :
AZ Imprimerie

**Ce magazine est imprimé
sur du papier recyclé.**





04 SPORT
Parcours Sport/santé

06 ÉDUCATION
Infos scolaires de la ville

07 ÉDUCATION
Réhabilitation de l'école des Tuilleries

08 CITOYENNE
La journée citoyenne 2025

10 CITOYENNE
Elections municipales 2026 : les infos

11 DYNAMIQUE
Partenariat, concours photo, café des aidants...

12 DYNAMIQUE
Les infos sur la forêt enchantée 2025

18 ENVIRONNEMENT
La ville d'Altkirch agit contre le frelon asiatique

19 DYNAMIQUE
Halle au blé, panneaux santé...

20 CADRE DE VIE
Altkirch renforce sa sécurité

22 INFOS PRATIQUES
Bonnes pratiques, dernières informations ...

LA FORÊT ALTKIRCHOISE ACCUEILLE SES NOUVEAUX PARCOURS SPORT/SANTÉ

La Ville d'Altkirch renforce sa politique de santé et de bien-être en inaugurant de nouveaux parcours Sport/Santé au cœur de la forêt altkirchoise. Ces itinéraires balisés offrent à tous un cadre privilégié pour pratiquer une activité physique en pleine nature.

Que vous soyez marcheurs, coureurs ou cyclistes, vous pouvez profiter de parcours aménagés, balisés et en accès libre. Leur point de départ se situe à proximité du parcours Vita, bien connu des Altkirchois.

Une signalétique claire et colorée accompagne les usagers tout au long des circuits, pour une expérience fluide et agréable.

Ces aménagements sont le fruit de deux années d'études menées en concertation avec les futurs utilisateurs, afin d'élaborer un cahier des charges fonctionnel répondant au mieux à leurs besoins.

DES PARCOURS ADAPTÉS À TOUT LE MONDE

- Parcours vert : 4,25 km / +70 m de dénivelé
- Parcours orange : 8,5 km / +120 m de dénivelé
- Parcours rouge : 13 km / +250 m de dénivelé

Ces circuits sont complétés par six ateliers d'entraînement

proposant des exercices de renforcement, d'endurance et de récupération, accompagnés de panneaux explicatifs. Une piste finlandaise, recouverte de copeaux de bois, permet également une pratique douce de la course à pied.

UN PARTENARIAT LOCAL

Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration entre la Ville d'Altkirch et le Club d'Athlétisme d'Altkirch. La municipalité remercie chaleureusement les acteurs et bénévoles impliqués ainsi que les services techniques pour leur participation à l'aménagement et à la signalisation du site.

INVITATION À LA DÉCOUVERTE

Ces nouveaux circuits invitent à bouger, respirer et profiter de la nature altkirchoise autrement. Les habitants sont encouragés à partager leurs photos et impressions sur les réseaux sociaux pour valoriser cette belle initiative collective.



ALTKIRCH SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES AVEC L'OUTIL MON ESPACE CITOYEN

Dans une volonté constante d'améliorer la qualité du service rendu aux habitants, la Ville d'Altkirch met en place *Mon Espace Citoyen* par GRC 360, un outil moderne et intuitif développé par Citopia.

UN GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE

Avec GRC 360, vous pouvez désormais effectuer de nombreuses démarches en ligne, 24h/24 et 7j/7, sans avoir à vous déplacer en mairie. Qu'il s'agisse d'une demande d'acte d'état civil, d'un signalement concernant l'espace public, ou encore d'une inscription à un service municipal, tout se fait en quelques clics depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.



PLUS DE PROXIMITÉ, PLUS DE RÉACTIVITÉ

Cet outil permet aux services municipaux de recevoir directement vos demandes, de les suivre en temps réel et d'y apporter une réponse plus rapide et personnalisée. Vous serez informés de l'avancement de votre démarche à chaque étape.

Grâce à GRC 360, vos demandes sont centralisées et tracées : fini les informations

égarées ou les dossiers incomplets. Chaque démarche bénéficie d'un suivi précis et vous recevez un retour personnalisé de la part des services de la Ville, adapté à votre situation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Mon Espace Citoyen est désormais disponible via le lien ci-dessous, depuis la page d'accueil, le menu du site ou le bas de page :

<https://app.monespacecitoyen.fr/althkirch-68130/demarches>

Toutes vos démarches sont centralisées sur cet outil, ce qui vous évite de chercher à différents endroits sur le site.

Quelques démarches restent encore accessibles uniquement via le site, notamment les demandes de CNI et de passeport.

ET TOUJOURS VOS DÉMARCHES EN MAIRIE

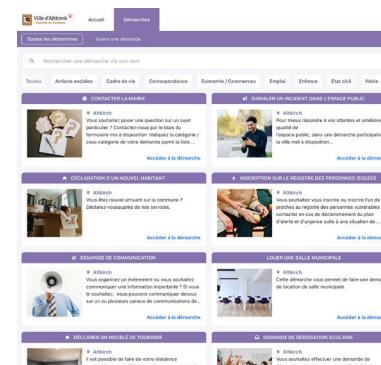
Pour celles et ceux qui le souhaitent, toutes les démarches restent bien entendu possibles en présentiel. Vous pouvez vous renseigner directement sur le site de la Ville ou en appelant le 09 89 40 00 04 pour connaître les modalités et horaires d'accueil.



UNE VILLE CONNECTÉE À SES HABITANTS

Avec GRC 360, Altkirch franchit une nouvelle étape dans sa transition numérique et renforce le lien avec ses habitants. L'objectif : vous offrir plus de simplicité, de transparence et d'efficacité au quotidien.

Découvrez le service dès aujourd'hui en vous rendant sur mon espace citoyen et simplifiez vos démarches !



MON ESPACE
Citoyen

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE LES ETANGS

La rentrée s'est bien passée pour les 65 élèves de l'école répartis en 3 classes (2 bilingues et 1 monolingue).

Cette année, le thème qui permettra d'aborder les compétences à acquérir à l'école maternelle est « Les 4 éléments ».

Pour découvrir des animaux liés à l'air, toutes les sections se sont rendues chez Madame Ball, apicultrice à ALTKIRCH. Cette sortie a permis à chaque

élève de s'approcher des ruches, de découvrir la vie des abeilles dans des livres, sur des affiches. Chacun a aussi pu goûter du miel, participer au « béret des insectes » et réaliser des puzzles d'abeilles.

Dans le cadre de la semaine du goût, ce sont les légumes qui ont été mis à l'honneur. La réalisation d'une soupe, une séance de dégustation de légumes crus et des jeux de reconnaissance de ces aliments ont enthousiasmé les élèves



DEVENEZ FAMILLE MARRAINE POUR LES INTERNES EN MÉDECINE

DEVENIR PARRAIN ?

La Communauté de Communes recherche des habitants volontaires, idéalement retraités, disposant :

- D'une ou deux pièces meublées ;
- D'un espace sanitaire indépendant ;
- D'un accès à la fibre ;
- D'un environnement calme et accueillant.

POURQUOI ?

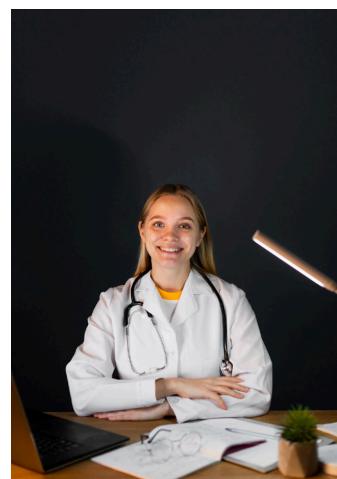
Accueillir un interne, c'est :

- contribuer à lever les freins logistiques à leur venue,
- valoriser l'hospitalité du Sundgau,
- encourager l'installation de jeunes médecins sur notre territoire.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Si vous êtes intéressé(e) pour devenir famille marraine, contactez la Communauté de Communes Sundgau :

- accueil@cc-sundgau.fr
- 03 89 08 36 20



UNE RENTRÉE RÉUSSITE

En septembre, les élèves ont repris le chemin de l'école dans la bonne humeur au sein des établissements des Tuilleries, Saint-Morand et des Étangs.

Un moment toujours particulier, marqué par l'enthousiasme des enfants, la complicité des familles et l'accompagnement des équipes pédagogiques.

Cette rentrée marque aussi la fin des travaux de rénovation de l'école des Tuilleries, désormais dotée d'espaces modernes et confortables.

La Ville d'Altkirch souhaite à tous les élèves, enseignants et parents une excellente année scolaire !



UNE NOUVELLE VIE POUR L'ÉCOLE DES TUILERIES

Samedi 4 octobre, la Ville d'Altkirch a inauguré officiellement l'école élémentaire des Tuilleries après deux années de travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique. Une cérémonie à la fois chaleureuse et symbolique, réunissant élèves, parents, enseignants, anciens directeurs, élus et partenaires du chantier.

UN BÂTIMENT MODERNISÉ, ÉCONOME ET DURABLE

Cette réhabilitation complète offre désormais un cadre d'apprentissage moderne, confortable et adapté aux besoins des élèves et des équipes pédagogiques.

Mais elle s'inscrit aussi dans une démarche environnementale exemplaire : selon les estimations présentées, les travaux permettront de réduire de plus de 101 tonnes les émissions annuelles de dioxyde de carbone (CO₂).

L'inauguration a été l'occasion de rappeler l'engagement de la commune en faveur de bâtiments publics plus performants, durables et

respectueux du patrimoine local.

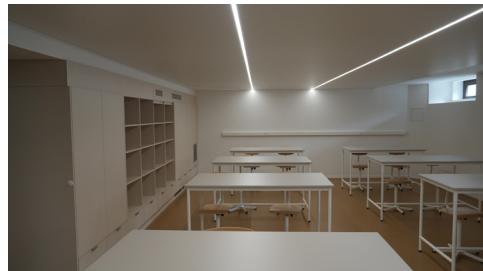
Malgré la modernisation, l'école a conservé tout son cachet architectural et arbore désormais une couleur rappelant l'argile, matière première emblématique du territoire.

UN LIEU D'APPRENTISSAGE ET DE SOUVENIRS

La visite a été marquée par l'émotion de nombreux participants, anciens élèves, enseignants et directeurs, venus redécouvrir ce lieu chargé d'histoire. Tous ont salué la réussite de ce projet, fruit d'une collaboration étroite entre la Ville, les équipes pédagogiques et les entreprises locales.

La Ville d'Altkirch adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette rénovation exemplaire.

Une belle étape pour notre commune et un investissement d'avenir pour nos enfants.



JOURNÉE CITOYENNE 2025

Encore merci pour votre engagement à cette journée importante qui participe à l'embellissement de notre ville.



Cette année encore, la Journée Citoyenne a rencontré un franc succès avec 19 chantiers menés tambour battant : peinture, jardinage, ramassage de déchets, plantations, créations de décoration d'été et bien plus encore !

Pas moins de 220 participants ont uni leurs forces et leur bonne humeur pour embellir notre commune.

Un grand merci aux associations qui ont pris part à l'évènement : le club de foot, la pétanque, les scouts, les jardins familiaux, sans oublier nos pompiers toujours fidèles au rendez-vous

Mention spéciale pour le chantier qui s'est déroulé à l'EHPAD d'Altkirch avec le nettoyage des murets d'entrée et la réalisation d'un super Street Art, sous la « direction » de Luc Ueberschlag, toujours aussi disponible, aidé des jeunes du Conseil Municipal.

D'autres travaux y ont également été réalisés :

- entretien de la gloriette en bois,
- remise en peinture d'un salon de jardin vieillissant,
- remblayage d'un talus devenu dangereux.

La journée s'est conclue dans la convivialité autour d'une paëlla à la Halle au Blé, moment de partage bien mérité après ces efforts.

Un grand BRAVO & MERCI à tous les participants, aux associations, aux élus pour leur engagement, leur énergie et tout particulièrement aux agents de la Ville, sans qui rien ne serait possible.

Rendez-vous l'année prochaine, le 30 mai 2026 pour une nouvelle édition tout aussi dynamique. Vous pouvez d'ores et déjà vous réserver cette date.



JOURNÉE CITOYENNE 2025



ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : TOUTES LES INFORMATIONS UTILES

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2026 (1er et 2e tour). Afin que chacun puisse exercer son droit de vote dans les meilleures conditions, la Ville d'Altkirch vous rappelle les principales informations pratiques concernant les prochaines élections municipales.

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. La date limite d'inscription est le vendredi 6 février 2026.

Ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars 2026 pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas encore effectué leur recensement citoyen.

Vous pouvez vérifier votre inscription en ligne sur le site officiel : www.service-public.fr

Qui peut voter ?

Pour participer aux élections municipales, il faut :

- Avoir au moins 18 ans ;
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ;
- Être inscrit sur les listes électorales ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Une pièce d'identité valide est obligatoire pour voter.

Donner procuration :

Si vous ne pouvez pas vous rendre personnellement au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance.

Vous pouvez effectuer cette démarche :

- en ligne, via le téléservice Maprocuration, puis la valider en gendarmerie, commissariat ou consulat (dans les deux mois suivant la demande, avec votre pièce d'identité et la référence d'enregistrement) ;
- sur place, en remplissant un formulaire papier directement en gendarmerie ou commissariat.

Les procurations peuvent être établies jusqu'à la veille du scrutin. Attention : une seule procuration par personne est autorisée.

Où voter à Altkirch ?

Lieu du scrutin : Halle au Blé – Place Xavier Jourdain, Altkirch



PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE LUCIEN HERR D'ALTKIRCH

Tous les quatre ans, les élèves d'ULIS des collèges d'Altkirch et de Ferrette ont le bonheur de pouvoir partir une semaine en Corse.

Ce séjour est en partie financé par les parents, les mécènes comme le Kiwanis Altkirch Sundgau, le Lions Club Altkirch Sundgau, le Rotary club Ferrette-Pays du Sundgau, le Crédit Agricole de Ferrette et certaines Mairies.

UN PARTENARIAT AU SERVICE DE LA DÉCOUVERTE ET DE L'ÉDUCATION

« Nous remercions l'ensemble des financeurs qui ont rendu possible cette classe de découverte. Grâce à leur soutien, les élèves ont pu vivre une expérience unique, riche en apprentissages, en découvertes et en partage. Leur engagement à nos côtés a permis de concrétiser un projet éducatif ambitieux et profondément formateur. Nous les remercions pour leur

confiance et leur contribution essentielle à la réussite de ce séjour.

Nous avons également souhaité que les élèves s'investissent par leur travail dans le financement. Chaque année beaucoup d'objets confectionnés sont vendus. Dans cet esprit la ville d'Altkirch nous a proposé un extraordinaire partenariat en pouvant décorer le rond-point de la gare au printemps et en été chaque année. Nous créons également des décos

et illuminations pour la forêt enchantée. Cet investissement a un triple objectif : la mise en valeur du travail des élèves, l'aide conséquente au financement des séjours par la ville d'Altkirch mais surtout le fait que c'est l'investissement des élèves dans le travail qui rend les séjours possibles ».

Denis Buecher & Jean Zipper.



CONCOURS PHOTO

BRAVO ET MERCI d'avoir pris part à ce 1er concours photos destiné à embellir notre ville.

29 photographies ont été soumises à un jury composé de l'Assemblée des Aînés, du Conseil Municipal des Jeunes et d'élus de la Mairie.

Douze clichés ont été retenus et feront chacun l'objet d'un panneau installé aux abords de la Halle au Blé. Les autres seront regroupés dans 1 voire 2 pêle-mêle et exposés de la même manière.

La mise en place s'effectuera en début d'année prochaine.



CAFÉ DES AIDANTS

Voici les prochaines dates du cafés des aidants d'Altkirch :

09 Décembre 2025
13 Janvier 2026
10 Février 2026
10 Mars 2026
07 Avril 2026
19 Mai 2026
16 Juin 2026

Plus d'informations auprès de Camille et Cristina :
06.86.24.19.67

FORÊT ENCHANTÉE 2025

Cette année, la Forêt Enchantée se pare de mystère et de lumière avec 25 contes et légendes d'Alsace dont 7 autour des Dames Blanches.

Sous la direction artistique de la plasticienne Anne Zimmermann, la création a commencé dès le mois d'avril, avant le lancement de la fabrication au début de l'été.



UNE AVENTURE POÉTIQUE ET SOLIDAIRE

Fidèle à sa démarche artistique et à ses valeurs, Anne travaille au maximum avec des objets et matériaux récupérés ou donnés, parfois chargés d'histoire, leur offrant ainsi une seconde vie, tels par exemple avec les bancs de la synagogue.

Elle s'est entourée d'une quinzaine de bénévoles passionnés, qui ont consacré plus de 600 heures de leur temps pour permettre à la Forêt Enchantée d'exister.

Le volet social du projet tient une place essentielle ; ainsi participent des retraités, des altkirchois(es) de tous âges et tous horizons, mais aussi les élèves du collège Lucien Herr d'Altkirch sections

SEGPA et ULIS, les lycéens d'Altkirch et les scouts qui apportent tous leur énergie et leur enthousiasme, sans oublier les agents de la ville pour leur aide précieuse.

Cette édition marque aussi l'arrivée d'un nouveau mapping, promesse d'une mise en lumière encore plus féérique.

Un salon de thé éphémère et une boutique de créateurs viendront compléter la découverte, pour prolonger la magie et la visite, dans le bâtiment des Terrasses du Château (1 rue de la Cure).

Nous remercions chaleureusement notre nouveau partenaire « L'Art et la Matière », association mulhousienne qui a pour objectif de réduire la production de déchets. Elle favorise

l'économie circulaire et le réemploi de matières premières de seconde main depuis 2016. Et bien évidemment également ceux qui nous soutiennent depuis des années.

Le 6 décembre, la Forêt Enchantée sera inaugurée avec le retour du cortège de la Saint Nicolas et le 14 décembre, place à un spectacle magique mené par la compagnie Elixir autour du thème des animaux fantastiques.

L'ensemble des animations et temps forts figure dans le programme disponible sur le site de la Ville et à l'Office du Tourisme.

Un GRAND merci à toutes celles et ceux qui, par leur talent, leur temps et leur cœur font vivre, dans notre ville, cette aventure collective et poétique au cœur de l'hiver.





LA FORÊT enchantée

ALTKIRCH

6 DÉCEMBRE 2025
4 JANVIER 2026



Légendes d'Alsace : entre rêves et mystères

Programme complet : www.altkirch-alsace.fr | Suivez-nous : Ville d'Altkirch



LES FESTIVITÉS DE NOËL à Altkirch

Mercredi 3 décembre

ATELIER CRÉATIF

10H-12H - MJC

L'atelier de la Minute textile La MJC en partenariat avec l'Office de Tourisme vous invite à composer une carte de voeux à partir d'une belle carte postale réalisée par un artiste local et un bout de l'étoffe de Noël de Mulhouse...

› Gratuit, sans réservation.

Samedi 6 décembre

INAUGURATION DE LA FORÊT ENCHANTÉE

Inauguration de l'édition 2025 avec un cortège de la Saint-Nicolas.
- Départ du cortège à la Halle au Blé vers 17h

Dimanche 7 décembre

16H CONCERT DE RUE

Concert "Cuivres de Noël", rue et parvis de l'église Notre Dame à Altkirch. Un concert dirigé par Philippe Wendling.
› Gratuit, sans réservation.

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Patrick Coulon
- 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

17H CONCERT DE NOËL

Concert Inaugural - «Orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg»
Direction : Gustave Winkler
 EGLISE NOTRE-DAME

Mercredi 10 décembre

ATELIER CRÉATIF

10H-12H - MJC

L'atelier de la Minute textile La MJC en partenariat avec l'Office de Tourisme vous invite à composer une carte de voeux à partir d'une belle carte postale réalisée par un artiste local et un bout de l'étoffe de Noël de Mulhouse...
› Gratuit, sans réservation.

Vendredi 12 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Benoît Kormann - 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

18H PATINOIRE

Soirée Canadienne avec animation musicale
Présence d'un orchestre canadien qui viendra faire une performance live. Dégustation de tire (spécialité canadienne).
› Tarifs patinoire.

Samedi 13 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Patrick Coulon
- 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

Dimanche 14 décembre

16H CONCERT DE NOËL

«Ensemble de Saxophones du Conservatoire de Mulhouse»
Direction : Christian Wirth
 EGLISE NOTRE-DAME

17H SPECTACLE

Les animaux Fantastiques - Cie Elixir - Déambulation féérique de créatures magiques dans les rues d'Altkirch. Un mélange de théâtre, de cirque et de danse - CENTRE-VILLE

Mercredi 17 décembre

ATELIER CRÉATIF

10H-12H - MJC

L'atelier de la Minute textile La MJC en partenariat avec l'Office de Tourisme vous invite à composer une carte de voeux à partir d'une belle carte postale réalisée par un artiste local et un bout de l'étoffe de Noël de Mulhouse...
› Gratuit, sans réservation.

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Benoît Kormann - 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

Vendredi 19 décembre

18H LE PÈRE NOËL À LA PATINOIRE

Rendez-vous avec le père Noël qui fera escale sur la glace à Altkirch pour prendre les dernières commandes de cadeaux avant le jour J !

› Tarifs patinoire, jusqu'à la fermeture à 19h30.

Samedi 20 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Benoît Kormann - 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

Dimanche 21 décembre

10H PATINOIRE

Pétanque sur glace - Composez une équipe et venez participer à un concours de pétanque sur glace.
› Animation gratuite - Patinoire fermée au public pendant l'animation

LES LIEUX DES ANIMATIONS

PATINOIRE

Place Xavier Jourdain - Altkirch

MUSÉE SUNDGAUVIEN

1 rue de l'Hôtel de Ville
Tél. 03 89 40 01 94
musee@mairie-altkirch.fr

MJC ALTKIRCH

1A Rue des Vallons
Tél. 03 89 40 98 91
vc@mjc-altkirch.fr
www.mjc-altkirch.fr

16H30 PÈRES ET MÈRES NOËL

À MOTO

Des pères noël et mères Noël bikers viendront animer le centre-ville ! Distribution de papillotes, photos avec les enfants, etc... > Attention, événement tributaire de la météo

16H CONCERT DE NOËL

«Les Petits Chanteurs de Thann»

Direction : Jean-Pierre Janton
 EGLISE NOTRE-DAME

Lundi 22 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Patrick Coulon
- 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

Mardi 23 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Patrick Coulon
- 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

Samedi 27 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Benoît Kormann - 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME



Mardi 30 décembre

16H30 VISITE CONTÉE

Histoires et légendes de la Forêt Enchantée - Patrick Coulon
- 5€ : adultes / 3€ : De 6 à 12 ans - Sur réservation uniquement - Départ OFFICE DE TOURISME

Vendredi 02 janvier

18H PATINOIRE

Tempête de bulles - Tempête de bulles sur la patinoire d'Altkirch.
> Tarifs patinoire

1 La dame blanches de Rougemont (en collaboration avec Juliette Ruestch)

2 La petite reine de la source

3 La fille du géant

4 Le bon géant de l'oberlinger et les nains

5 La Dame aux fraises

6 La sorcière gourmande (en collaboration avec Maelys André)

7 La chatte noire de Tagsdorf

8 La maison de Noël

9 Le Christkindle

10 La dame blanche du Greifenstein

11 La dame blanche de Hunebourg

12 La dame blanche du Reichenstein

*** Bulles blanches

13 La dame blanche du Haut-Koenigsbourg

14 La dame blanche aux pantoufles vertes

15 La dame blanche du kuppele

16 La dame blanche de Carspach

17 Les nains de Kerbholz

18 Le sotre

19 Le carrefour des esprits

20 Le porcelet

21 L'invention du pflutta schtampfel

22 L'herbe qui fait errer

23 Les tables gourmandes

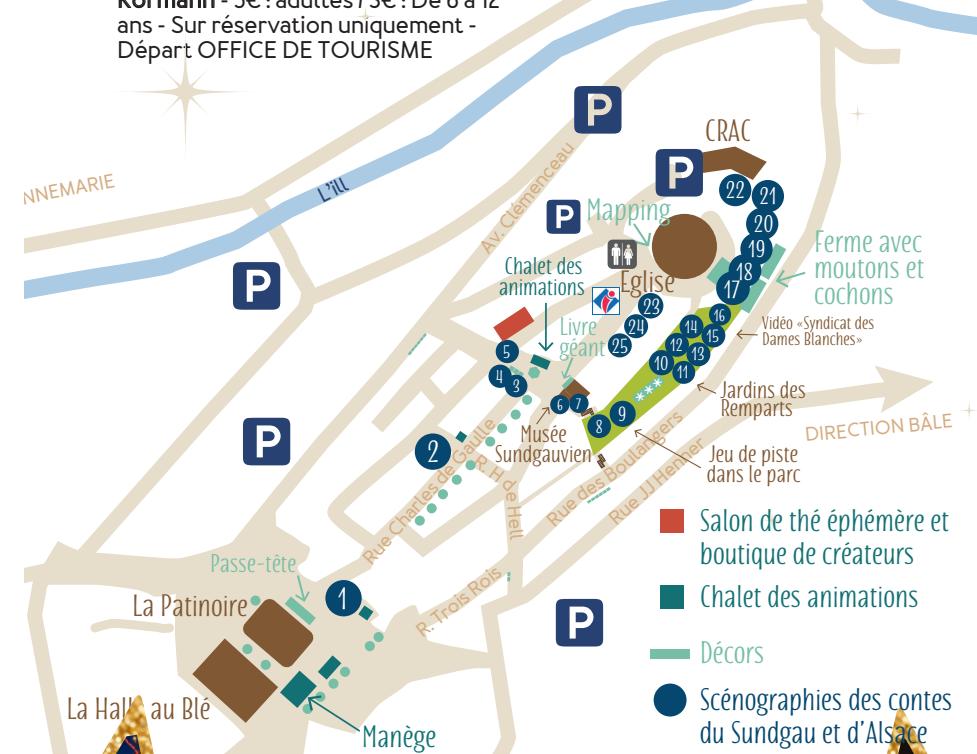
24 Le pont des fées

25 Le berger, le crapaud et la fée du Rossberg



Programme complet :

OFFICE DE TOURISME
13 rue du château - Altkirch
Tél. 03 89 40 02 90
info@sundgau-sudalsace.fr
www.sundgau-sud-alsace.fr





Entrez dans la magie des contes et légendes du Sundgau et d'Alsace

Chaque année lorsque les nuits s'allongent et que le froid enveloppe doucement la ville, une étrange forêt renait dans les rues d'Altkirch. Un souffle mystérieux traverse les ruelles et convie les passants à redécouvrir les récits qui jadis faisaient vibrer l'imaginaire des conteurs. Concept unique en Alsace, notre ville se transforme en un royaume merveilleux, où les contes et légendes de notre région prennent vie sous les yeux des visiteurs. La période de Noël devient alors une parenthèse enchantée, un moment suspendu hors du temps.

Création & direction artistique :

Anne Zimmermann et toute l'équipe de la ville d'Altkirch ainsi que les bénévoles.

DU 25 NOVEMBRE AU 5 JANVIER

Chasse au trésor

Partez à la découverte des monuments du centre-ville et bien sûr de la célèbre Forêt Enchantée ! A chaque étape, trouvez des indices... pour compléter la phrase-trésor. Une récompense vous attend à la fin de la balade !
> Livret à récupérer dans leurs bureaux
OFFICE DE TOURISME
13 rue du château
Tél. 03 89 40 02 90 - www.sundgau-sud-alsace.fr

DU 6 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

Le mapping vidéo

Fresque lumineuse «Mots et Merveilles» par Animaillons.
> Horaires : 17h05, 17h35, 18h05, 18h35, 19h05, 19h35, 20h05
FAÇADE DE L'EGLISE NOTRE-DAME

TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE

Chalet des animations

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Cette année, la forêt enchantée vous propose un chalet d'animations au centre ville. Petits et grands pourront profiter des animations festives avant Noël.
- 6&7/12, 14h-20h : Animation des AMAP

- 12, 19 & 20 décembre, 14h-21h : Émission en direct de la Place de la République par RadioQuestch

- 13&14/12, 11h-14h & 17h-20h : Carpes à gogo, par l'Association Les Routes de la Carpe-Frite

- 17/12, 15h-17h : Killian le magicien - Tours de magie en direct

LES 4 DIMANCHES AVANT NOËL

Ouverture exceptionnelle

des commerces d'Altkirch

DU 6 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

Exposition - Noël au musée

> Du mardi au vendredi 14h30-17h30, le samedi et dimanche 15h-18h | Fermée le 24, 25, 26, 31 décembre et 1er janvier.
MUSÉE SUNDGAUVIEN - 1 rue de l'Hôtel de Ville

JUSQU'AU 4 JANVIER 2026

Jeu de piste des dames blanches

La ville d'Altkirch vous propose un tout nouveau jeu de piste dans l'enceinte du jardin des remparts. Venez récupérer votre papier sous l'escalier du parc et découvrez le mystère des dames blanches !
JARDIN DES RÉMPARTS - Altkirch

DU 6 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

La Patinoire

PLACE DE LA HALLE AU BLÉ - Altkirch

Horaires d'ouverture sur : www.altkirch-alsace.fr

Renseignements au 03 89 40 00 04.

De la glisse avec la MJC : Stages d'initiation de patinage.

MJC ALTKIRCH - 1A Rue des Vallons - Tél. 03 89 40 98 91
vc@mjc-altkirch.fr - www.mjc-altkirch.fr

DU 10 AU 28 DÉCEMBRE

Salon de thé éphémère et boutique de créateurs

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Inauguration le 10 décembre de 18h à 20h. Cette année, découvrez un salon de thé éphémères ainsi qu'une boutique de Noël.

Les Terrasses du Château - 1 rue de la Cure - Altkirch
Ouverture du jeudi au dimanche.

DU 14 NOVEMBRE AU 1ER MARS

Inspiraling

Inspiraling réunit des artistes et créateurices autour d'une communauté queer et féministe fondée sur l'amitié et la création collective. Entre Bruxelles et Altkirch, l'exposition célèbre la construction d'un monde commun, où art, relations et joie de vivre s'enlacent en spirale.
Fermé du 23 au 26 décembre, ainsi que le 1er janvier.

CRAC ALSACE - 18 rue du Château - Altkirch
www.cracalsace.com

Suivez-nous sur :

Ville d'Altkirch

CONFORT2000

PAYS DU SUNDGAU

Animaillons !

sunerglace

1ère Altkirch

SUNDGAU ALSACE
NATURE & CULTURE

MC
ALTKIRCH

L'ART ET LA MATIÈRE

Office de tourisme du Sundgau Sud Alsace

MÉDIATHÈQUE DU SUNDGAU

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE

Rhénanmap
L'ALSACE DNA

RADIO QUETSCH



ALTKIRCHOIS
mobilisés
& engagés

1800 €
Coût du dépôt
sauvage d'amiante
pour la Ville

Plus de
dépôts sauvages
c'est plus d'argent
pour les incivilités
et moins pour les
animations !

**Les incivilités
c'est vous qui
les payez !**

Préservons notre qualité de vi(ll)e !
#tousaltkirchois #tousconcernés

FRELON ASIATIQUE : LA VILLE D'ALTKIRCH AGIT POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Depuis le printemps, la Ville d'Altkirch mène une campagne de lutte contre le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*), espèce invasive représentant une véritable menace pour les abeilles et les écosystèmes locaux.



Cette action, amorcée dès le mois de mars, s'est traduite par la mise en place d'un programme de piégeage sur l'ensemble de la commune, suivi d'interventions ciblées tout au long de l'été.

DES INTERVENTIONS FINANCIÉES PAR LA VILLE

Afin de garantir une réponse rapide et efficace, la Ville a fait appel à la société Api & Co., apiculteurs professionnels spécialisés dans la neutralisation des nids de frelons asiatiques.

Depuis le début de la campagne, plus d'une dizaine d'interventions ont été réalisées sur différents secteurs d'Altkirch (rues du Moulin, du Roggenberg, des Jardins, du Manège, du Char Saint-Quentin, etc.).

Toutes ces opérations, pour un montant global de plus de 2 700 €, ont été entièrement financées par la commune.

Cette prise en charge permet aux habitants de bénéficier d'une prestation gratuite et sécurisée, menée par des professionnels agréés, sans qu'ils aient à supporter de frais personnels.

PRÉSERVER LES ABEILLES ET LES ÉCOSYSTÈMES

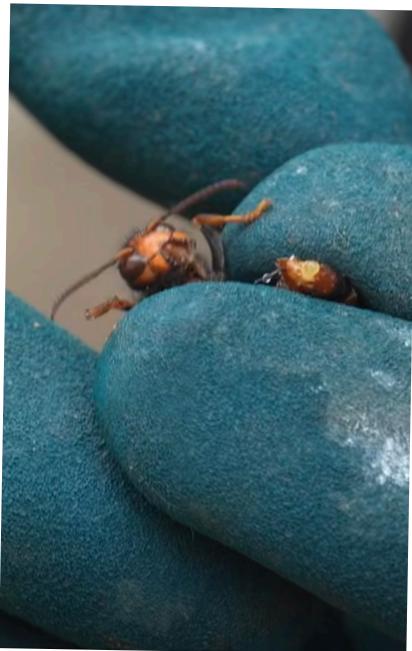
Le frelon asiatique, prédateur redoutable des abeilles, compromet la pollinisation et la biodiversité.

C'est pourquoi la Ville d'Altkirch inscrit cette action dans une démarche globale de préservation de la nature et de protection de la faune pollinisatrice, essentielle à l'équilibre de nos milieux naturels.

VIGILANCE ET SIGNALLEMENT

La mobilisation de chacun reste primordiale. En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques, ne tentez pas d'intervenir vous-même. Contactez la mairie qui se chargera de missionner un professionnel agréé pour la destruction du nid.

Grâce à une campagne de piégeage active et à la mobilisation de partenaires qualifiés, Altkirch confirme son engagement en faveur de la biodiversité et de la sécurité des habitants.



UNE OUVERTURE DE SAISON CULTURELLE INÉDITE

La saison culturelle 2025-2026 d'Altkirch a été lancée le 27 septembre lors d'une soirée placée sous le signe du rock, du blues... et de la générosité. Cette année, l'ouverture était gratuite pour le public, mais les cachets des artistes ainsi que les recettes des buvettes ont été intégralement reversés à l'association Rêves, qui œuvre à réaliser les souhaits d'enfants gravement malades.

UNE SOIRÉE MUSICALE VIBRANTE

Le public a pu profiter d'une ambiance survoltée grâce à :

- Dirty Deep (One Man Band) et son blues brut et instinctif,
- Bad Juice, duo rock énergique formé par deux frères,
- What's Up Doc, groupe mêlant groove, bonne humeur et blues rock moderne.

La Halle au Blé en a profité pour présenter la nouvelle saison culturelle 2025-2026, riche en spectacles et en découvertes.

La Ville remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la

réussite de cette soirée.

Cette ouverture de saison restera un bel exemple de culture accessible et solidaire, fidèle à l'esprit d'Altkirch.



DE NOUVEAUX PANNEAUX SANTÉ RÉALISÉS AVEC LES ÉLÈVES DES TUILERIES

Cet été, de nouveaux panneaux "Espace sans tabac" et "Prévention solaire" ont fait leur apparition dans plusieurs lieux d'Altkirch : parcs, piscine, aires de jeux... Peut-être les avez-vous déjà remarqués ?

Ces supports de prévention sont le résultat d'un beau partenariat entre la Ville d'Altkirch, la Ligue contre le cancer et l'école des Tuilleries.

Ils ont été conçus dans un double objectif : sensibiliser aux bons comportements de santé et améliorer le cadre de vie, tout en impliquant les enfants dans un projet citoyen.

LA CRÉATIVITÉ DES ÉLÈVES MISE À L'HONNEUR

Les élèves ont participé

activement à la réalisation :

- en réalisant des dessins et ateliers en classe pour les panneaux Espace sans tabac,
- en créant des icônes et visuels pour les panneaux Prévention solaire.

Cette démarche pédagogique a permis aux enfants de s'investir dans un projet concret, utile à tous, et de voir leurs créations installées au cœur de leur ville.

UNE INITIATIVE BIENVEILLANTE POUR UN CADRE DE VIE PLUS SAIN

Ces nouveaux panneaux participent à faire d'Altkirch un espace plus sain, protecteur et attentif au bien-être de chacun. Une belle manière d'allier

prévention, santé publique et créativité, tout en valorisant l'engagement des jeunes Altkirchois.

Ensemble, continuons à construire une ville plus responsable et bienveillante !



ALTKIRCH RENFORCE LA SÉCURITÉ AVEC L'INSTALLATION DE CAMÉRAS

Dans le cadre de sa politique de prévention et de protection des espaces publics, la Ville d'Altkirch vient de mettre en service un nouveau système de vidéoprotection sur son territoire. Au total, 24 caméras ont été installées à des emplacements stratégiques de la commune, dans le respect de la réglementation en vigueur et sous le contrôle de la préfecture.

Un dispositif au service de la sécurité de tous

Ce système a pour finalité de :

- Protéger les bâtiments et installations publics, ainsi que leurs abords ;
- Prévenir les actes de terrorisme ;
- Constater les infractions aux règles de circulation et faciliter les interventions en cas d'accident ;
- Prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, notamment dans les

lieux exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants ;

- Prévenir et constater les infractions liées aux dépôts sauvages d'ordures, de déchets ou de matériaux.

La Ville poursuivra dans les prochaines années son travail d'évaluation et d'adaptation du dispositif, afin d'assurer une sécurité durable et équilibrée, respectueuse des libertés individuelles.

Sécurité et tranquillité publique

Ce nouvel équipement vient compléter les moyens déjà déployés par la commune et ses partenaires pour prévenir les incivilités, sécuriser les espaces publics et améliorer le cadre de vie des Altkirchois.



USAGERS DE LA ROUTE, ATTENTION

La Ville d'Altkirch et la Police municipale souhaitent rappeler quelques règles de circulation concernant certains points de la commune, encore trop souvent méconnus ou non respectés :

Les intersections situées au niveau du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole sont actuellement soumises à la priorité à droite. Elles seront prochainement réaménagées et redeviendront des "cédez-le-passage".

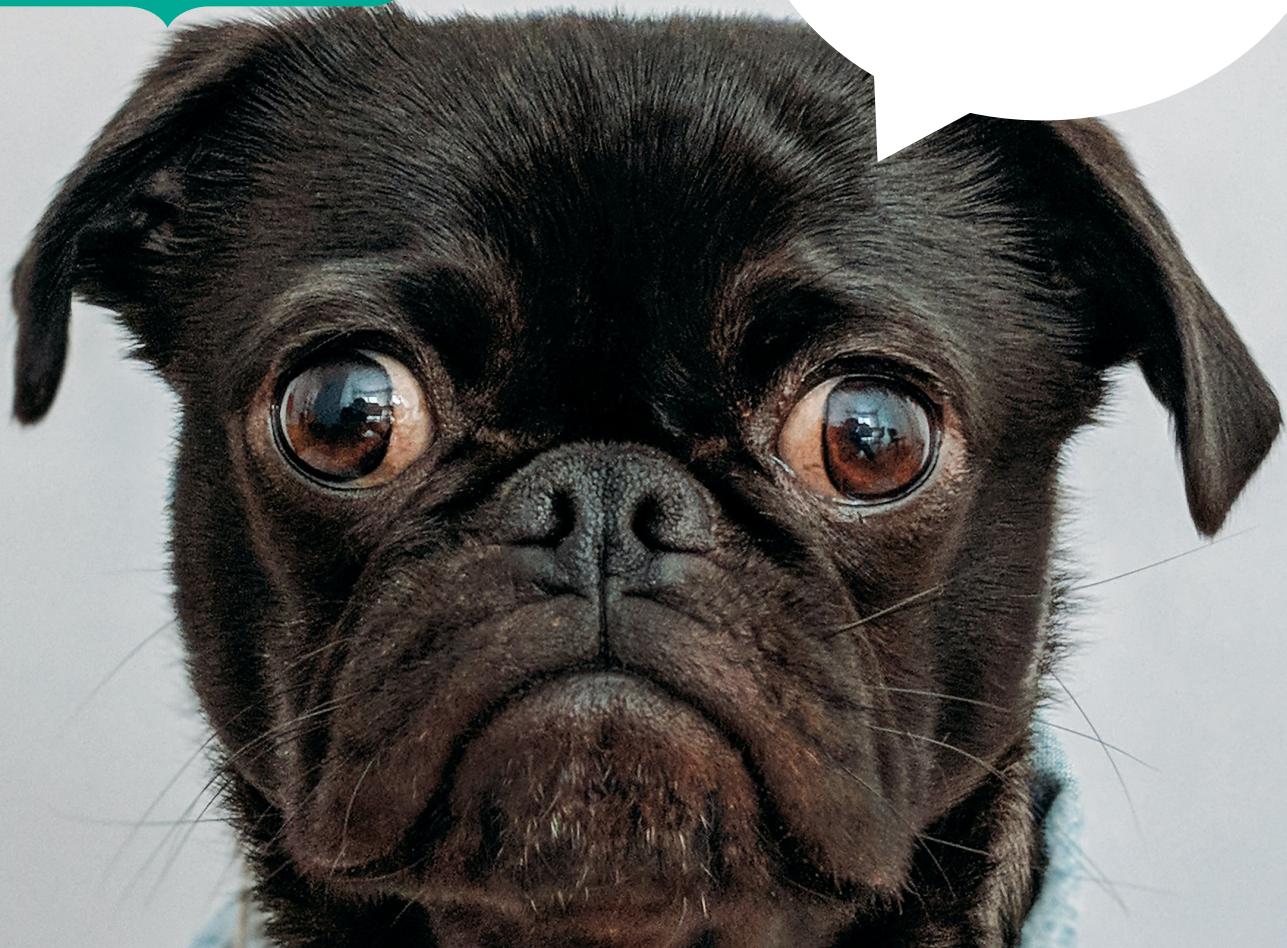
Il est interdit de tourner à gauche à l'intersection située après le Super U, en direction de l'AG Bar et du centre-ville.

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance et votre compréhension.



ALTKIRCHOIS
mobilisés
& engagés

Préservons
notre qualité
de vi(II)e !



**Mon maître
ramasse,
et toi ?**

La Ville met à disposition des sachets à retirer en Mairie
ou dans les totems distributeurs, merci de les utiliser.

#tousaltkirchois #tousconcernés



Ville d'Altkirch

Infos pratiques

BONNES PRATIQUES, DERNIÈRES INFORMATIONS ...

NUMÉROS UTILES POUR LES HABITANTS



INFO DÉPANNAGE : 09 72 67 50 68



URGENCE : 0 800 47 33 33



www.rosace-fibre.fr



Eau potable et assainissement

Numéro d'astreinte (soucis d'alimentation en eau potable)
SAUR : 03 55 66 45 01

Signalement Eau Potable : canalisation@cc-sundgau.fr



<https://signal-reseaux.orange.fr/>

VIABILITÉ HIVERNALE



En cette fin d'année 2025 et à l'approche peut-être des premières neiges, nous vous rappelons que chaque propriétaire ou locataire de maison individuelle, ainsi que chaque syndic de copropriété, est tenu par arrêté municipal de déblayer la neige et d'assurer le salage ou sablage en cas de verglas, du trottoir situé devant chez lui. En cas d'accident lié au non respect de l'arrêté municipal, la victime peut engager la responsabilité de ces derniers.

INSCRIPTIONS RÉNTRÉE SCOLAIRE

2025/2026

ENFANTS
NÉS EN
2022



► Inscriptions en ligne :
www.altkirch-alsace.fr

► Pour plus d'informations :
03 89 40 00 04
ecoles@mairie-altkirch.fr

LES ALCOOLIQUES ANONYMES : UN CHEMIN VERS L'ABSTINENCE

Depuis juin 2018, un groupe des « Alcooliques anonymes » accueille les personnes ayant un problème d'alcool et qui ont le désir de s'arrêter de boire.

Que peut faire AA pour une personne qui souffre d'alcoolisme ?

Le groupe est pour moi l'endroit où je ne suis plus seul face à ma maladie alcoolique, où je peux m'exprimer et partager mes souffrances avec d'autres alcooliques et ma volonté de devenir abstinente et de le rester.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le groupe propose une réunion « réservée » chaque vendredi à 20h30. Ces réunions sont dédiées aux malades alcooliques. Nous y travaillons un programme de rétablissement, basé sur les témoignages et la littérature AA. AA est né de la rencontre de deux alcooliques en 1935, découvrant l'abstinence au travers du partage et de la transmission du message à d'autres alcooliques en souffrance. Dès lors, les groupes n'ont cessé d'augmenter de par le monde.

L'anonymat est la base spirituelle de notre association,

non pas par honte, mais pour garantir que seule notre maladie nous rassemble et que les paroles dites et les personnes rencontrées en réunion restent entre nous. Nous ne prenons part à aucune controverse, ne prodiguons aucun traitement ou conseil.

AA ne tient aucune statistique, ne demande aucune cotisation ni droit d'entrée : seules les contributions volontaires de nos membres, à chaque réunion, nous permettent de subvenir aux besoins du groupe.

Qui sont les Al-anons ?

Il n'est malheureusement pas nécessaire de boire pour souffrir de l'alcoolisme. L'alcoolisme engendre des conflits, des difficultés croissantes, qui finissent par affecter petit à petit tout l'entourage familial, amical et professionnel. L'alcoolisme devient un mal familial qui se transforme en véritable obsession pour les proches de l'alcoolique dont toute l'attention est centrée sur les moyens de ramener à cesser de boire.

Ceux-ci vivent dans une anxiété croissante en voyant le malade

se détruire lentement par l'alcool. Ils sont impuissants dans la colère et la culpabilité car ils croient bien souvent qu'il y a quelque chose qu'ils ont mal fait ou qu'ils n'ont pas fait.

Si vous avez dans votre entourage une personne malade alcoolique (père, mère, frère, sœur, fils, fille, ami, conjoint, collègue,) et que vous en souffrez, nous vous invitons à prendre contact avec les Al-Anon.

Pourquoi ne pas essayer ?

Les deux groupes proposent le dernier vendredi de chaque mois une réunion ouverte à tous. Les personnes souffrant de l'alcoolisme, les proches ou celles voulant simplement se renseigner sont les bienvenues à ces réunions.

Plus d'informations :

- aaaltkirch@gmail.com
(07.68.73.09.73)

- alanonaltkirch@gmail.com
(06 73 28 06 15)



ALCOOLIQUES ANONYMES



Brigade Verte

Gardes-Champêtres Intercommunaux d'Alsace

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles:



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)

Pour plus d'informations : **Brigade Verte (7j/7)**

standard **03.89.74.84.04**

mail **contact@brigade-verte.fr**

site internet **www.brigade-verte.fr**

FRANCE RÉNOV'

Vous avez prévu de rénover votre habitat ?

L'espace France Rénov' porté par le Pays du Sundgau est le guichet unique pour vous accompagner dans vos travaux de rénovation de l'habitat.

Il s'agit d'un service gratuit, neutre et indépendant. L'accompagnement se fait en 3 étapes :

1. Un premier niveau d'information sur les aides financières disponibles et une évaluation des besoins

pour rénover le logement (maisons individuelles, logements dans un bâtiment collectif).

2. Un accompagnement personnalisé sur les choix techniques et les priorités de réalisations.

3. Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux.

Afin de se rapprocher autant que possible des habitants du territoire, le Pays du Sundgau tiendra des permanences pour vous conseiller au sein

de l'Espace France Service de Dannemarie les :

- Lundi 26 janvier 2026

Et au sein de l'Espace France Service de Ferrette les :

- Lundi 27 octobre 2025
- Lundi 15 décembre 2025
- Lundi 23 février 2026

N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans votre projet.

Par mail : conseiller.renovation@pays-sundgau.fr

Ou par téléphone au 03 89 25 96 68



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)



Kézako?

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est un outil de mobilisation civique mis en place par la Ville d'Altkirch. Composée de bénévoles, elle a pour mission d'apporter un soutien à la population en cas d'événement exceptionnel ou de situation de crise : inondation, épisode climatique, coupure d'énergie, incident majeur...

Fondée sur les valeurs de solidarité et d'entraide, la RCSC intervient pour appuyer les services municipaux et les secours dans plusieurs domaines.



Cette structure, ayant déjà fait ses preuves ces dernières années, démontre combien la mobilisation citoyenne locale est précieuse pour la résilience du territoire.

Rejoindre la Réserve, c'est agir pour sa commune

La RCSC est ouverte à tous les habitants volontaires d'Altkirch, majeurs et désireux de s'impliquer ponctuellement pour le bien collectif.

Rejoindre la Réserve, c'est :

- Participer concrètement à la sécurité et à la solidarité locales,
- Acquérir de nouvelles compétences,
- Vivre une expérience humaine enrichissante, au service de sa ville et de ses habitants.

Vous souhaitez en faire partie ?

Pour renforcer les rangs de la Réserve Communale de Sécurité

Civile et apporter votre soutien à la commune, deux possibilités s'offrent à vous :

- Contactez directement la mairie d'Altkirch, ou

- Remplir le formulaire ci-dessous (à retourner à l'accueil de la mairie) :

NOM :

PRÉNOM :

TÉL :

MAIL :

PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE



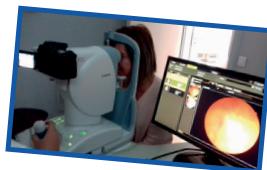
RETINOEST

Un programme itinérant et de proximité en Alsace



WWW.RETINOGRAPE.WORDPRESS.COM

FAITES-VOUS DÉPISTER EN UN CLIN D'OEIL



Profitez d'un fond d'oeil gratuit rapide et sans douleur, en prenant rendez-vous :

àuprès de notre secrétariat au

06 17 14 69 52

lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00
vendredi de 13h30 à 16h00

ou sur notre site internet

WWW.RETINOGRAPE.WORDPRESS.COM



NOTRE OBJECTIF

Faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie des personnes diabétiques alsaciennes :

- âgées de 18 à 70 ans
- en ALD
- n'ayant pas eu de fond d'oeil depuis plus de 2 ans



NOTRE PROGRAMME

- ✓ Prévenir la survenue de cette pathologie invalidante
- ✓ Améliorer l'accès aux soins des populations de l'ensemble du territoire (rural, urbain, quartiers prioritaires...)
- ✓ Lever les freins à la réalisation d'un fond d'oeil
- ✓ Maintenir le patient dans le parcours de soins

COMMENT SE DÉROULE LE DÉPISTAGE ?

Le dépistage est gratuit car il est pris en charge par l'assurance maladie. L'examen est rapide, d'une durée de 20 minutes.

Après signature de votre consentement pour la réalisation de l'examen, le professionnel de santé va prendre des clichés de vos yeux. L'examen se fait sans douleur et sans dilatation.

Les clichés sont interprétés à distance par un ophtalmologue

Les résultats sont envoyés au médecin traitant et au patient sous 2 à 3 semaines.



Un fond d'oeil régulier est le seul moyen de dépister la survenue de la rétinopathie diabétique.

DEVENIR POLICIER ADJOINT



Rejoignez la Police nationale près de chez vous !

La Police nationale recrute des policiers adjoints dans le Haut-Rhin pour renforcer ses effectifs.

Vous avez entre 18 et 30 ans ? Vous souhaitez vous engager localement, être utile à la population, travailler près de chez vous ? Aucun diplôme n'est requis ! Ce recrutement est fait pour vous !

Vous bénéficiez d'une formation rémunérée de 4 mois en école de police, avec hébergement gratuit.

Le contrat est sur 3 ans, renouvelable une fois, avec une possibilité d'évolution qui permet, après un an de service, de passer le concours interne de gardien de la paix.

Missions : prévention, surveillance, assistance et soutien aux personnes, accueil et information du public, ... Des activités variées et concrètes qui offrent une immersion rapide dans le quotidien des forces de l'ordre, au cœur de la vie des citoyens, et qui ont un impact direct sur leur sécurité.

Inscriptions et informations ici : www.police-nationale.interieur.gouv.fr

DU YOGA SUR ALTKIRCH

Une nouvelle bulle de bien-être à Altkirch : Yoga Studio by Kat a ouvert ses portes !

Depuis le mois de septembre, un tout nouveau lieu dédié à la détente et au mouvement a vu le jour à Altkirch. Niché dans un cadre intimiste, Yoga Studio by Kat vous propose une approche complète du bien-être, accessible à tous, quel que soit votre niveau.

Ce studio chaleureux réunit plusieurs professeurs diplômés, tous passionnés, qui accompagnent les élèves avec bienveillance et professionnalisme. Ici, on prend soin du corps autant que de l'esprit, dans le respect du rythme de chacun.

L'un des atouts majeurs

du studio : la diversité des disciplines proposées, avec notamment des cours de Pilates, très demandés dans la région. Cette méthode douce et efficace permet de renforcer les muscles profonds, d'améliorer la posture et de prévenir les douleurs chroniques. Mais ce n'est pas tout : vous pourrez également découvrir différents styles de yoga, du plus doux au plus dynamique, du renforcement postural, ou encore vous offrir un moment de détente avec leurs massages bien-être (massage thaï au sol, massages sonores...).

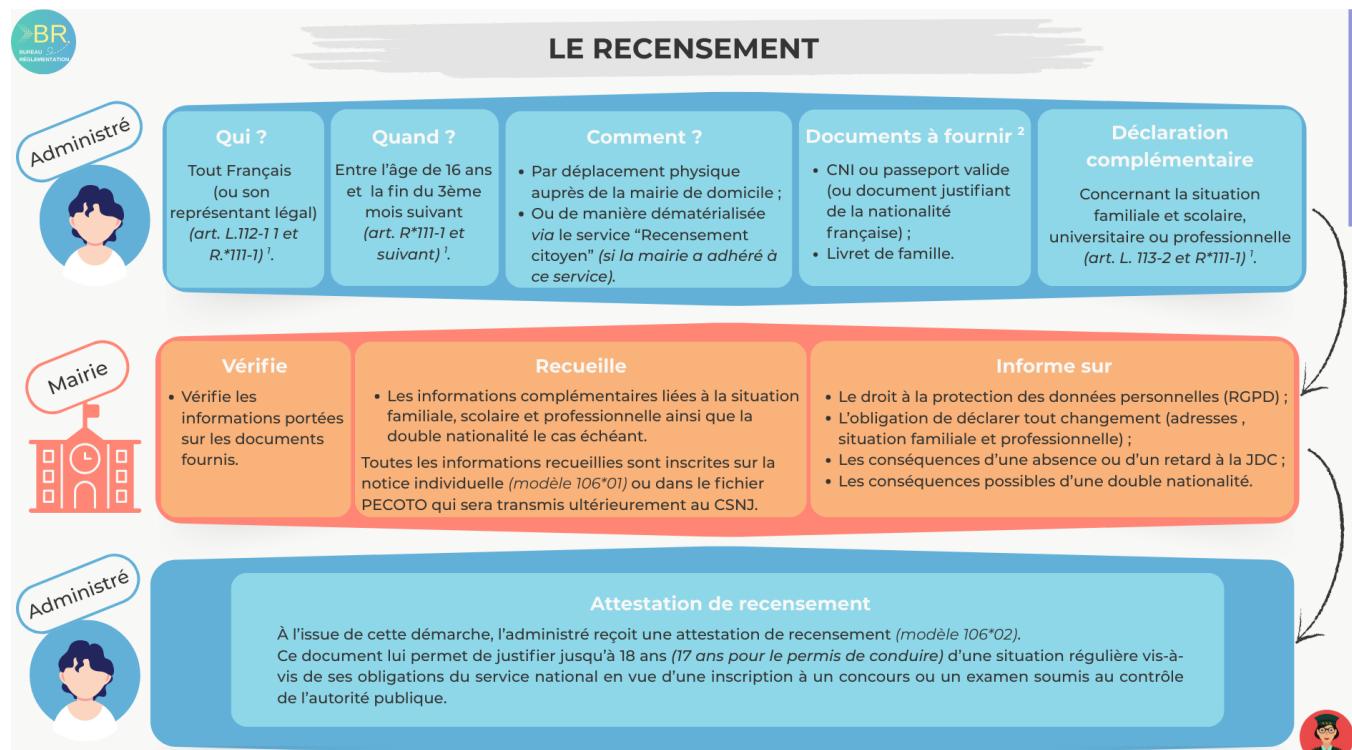
Et pour simplifier votre organisation, le studio s'est doté d'une application mobile intuitive. Grâce à elle, vous pouvez réserver vos séances, régler en ligne, mais aussi

reporter vos cours en cas d'imprévu ou de maladie, afin de ne rien perdre de votre abonnement.

Yoga Studio by Kat, c'est bien plus qu'un lieu de pratique : c'est une communauté bienveillante, un cocon pour se recentrer, se tonifier et se ressourcer.



RECENSEMENT : LES DÉMARCHES



* Documents de référence : ¹ Code du service national, ² Instruction du 5 janvier 2004 (à consulter sur SGACConnect/Travailler ensemble/LEGI_DSNJ)

Syndicat Mixte de l'Ill

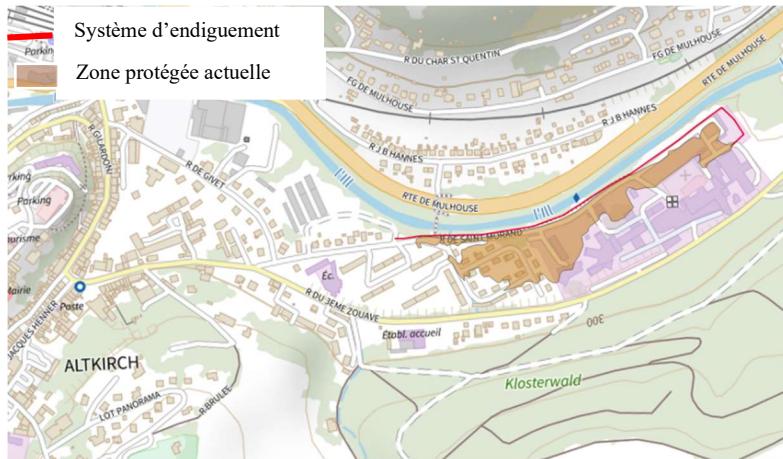
Protection contre les inondations.

Notre commune est exposée au risque inondation de l'Ill et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué: on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

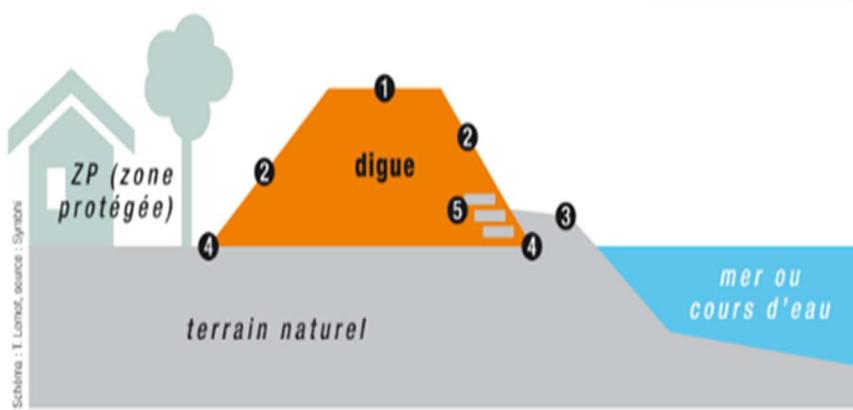
Le Syndicat Mixte de l'Ill est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-contre.



LA DIGUE



① Crête de digue supportant généralement une piste. **② Talus de digue** : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. **③ Berge**. **④ Pied de digue**. **⑤ Protection anciennes** : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.